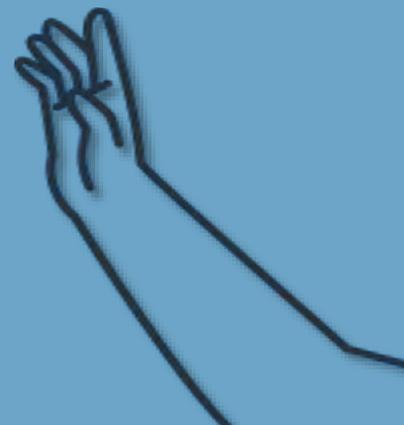


RAPPORT ANNUEL 2020



Sommaire

p.5
Le CNA en bref

p.6
Edito de Guillaume
Garot

p.7
L'alimentation en
quelques chiffres

p.9
**1. Recommandation
pour les politiques
publiques**

p.11
**2. Le Conseil National
de l'Alimentation**

p.13
Fonctionnement du
CNA

p.14
Les membres du CNA

p.16
Edito de Karine Boquet

p.17
Le secrétariat
interministériel

p.18
Entretiens avec les
directeurs généraux

p.20
3. Rapport d'activités

p.21
2020 en un coup d'oeil

Sommaire

p.23
2020 en images

p.25
Focus : la crise
sanitaire du Covid-19 et
la réponse du CNA

p.26
**4. Les avis adoptés en
2020**

p.28
Étiquetage du mode
d'élevage

p.29
Emballages fruits et
légumes

p.30
**5. Consultations des
membres du CNA**

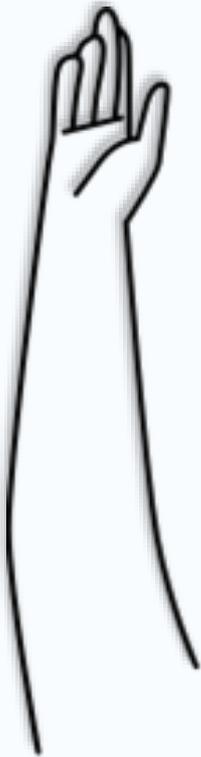
p.35
6. Travaux en cours

p.40
Participation citoyenne

p.46
**7. Rayonnement
extérieur**

p.51
**8. Projets étudiants et
stagiaires**

p.54
Annexe



Conseil national de l'alimentation

251, rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15
www.cna-alimentation.fr @CNA_Alim

Le présent rapport a été adopté par voie
électronique le 19 mars 2021, à l'unanimité
moins une abstention.

Le CNA en bref

Le « parlement de l'alimentation »

Le CNA est une instance consultative indépendante, placée auprès des ministres chargés de l'environnement, de la consommation, de la santé et de l'agriculture. Il est consulté sur la définition de la politique publique de l'alimentation et émet des avis à l'attention des décideurs publics et des acteurs de la filière alimentaire. Positionné comme un parlement de l'alimentation, le CNA développe depuis plus de 35 ans un processus de concertation intégrant les préoccupations des filières et de la société civile. Réalités du monde professionnel et attentes des consommateurs entrent ainsi en compte dans les débats.

Composition du CNA

Répartis en 8 collèges, ses 63 membres nommés représentent les principaux acteurs de la filière alimentaire : producteurs agricoles, transformateurs et artisans, distributeurs, restaurateurs, associations de consommateurs et d'usagers des systèmes de santé, de protection de l'environnement, d'aide alimentaire, syndicats de salariés, ainsi que des personnalités qualifiées. Les établissements publics de recherche et d'évaluation scientifique ainsi que les collectivités territoriales sont également membres de droit du CNA. En outre, assistent de plein droit aux travaux les représentants des ministères concernés. Pour la mandature 2020-2023, le CNA est présidé par M. Guillaume GAROT, député de la Mayenne et ancien ministre délégué à l'agroalimentaire.

86 avis rendus à ce jour

Depuis sa création, le CNA a émis 86 avis sur des sujets tels que :

- la qualité des denrées alimentaires,
- l'information des consommateurs,
- la sécurité sanitaire,
- l'accès à l'alimentation,
- la prévention des crises, etc.



Edito – Guillaume Garot

Madame, Monsieur, chers membres,

2020 fut une année d'exception, à tous les égards. Nous avons chacun durement ressenti les effets de la crise sanitaire, économique et sociale.

Nous avons pu mesurer, comme rarement, la responsabilité qui incombe aux acteurs de l'alimentation. Alors qu'un nombre toujours croissant de nos concitoyens sont frappés par la précarité alimentaire, le défi à relever est immense pour garantir la solidité et la résilience de notre système alimentaire.

Il était donc d'autant plus essentiel que notre Conseil national de l'alimentation puisse poursuivre ses travaux dans cette période particulière. En plus de deux avis rendus sur des sujets d'importance, l'étiquetage des modes d'élevage et les emballages, nous avons engagé l'élaboration d'un retour d'expérience sur la crise, enrichi les travaux du CNA par la participation citoyenne, et ouvert un partenariat fructueux avec le Conseil Économique, Social et Environnemental.

La plupart de ces sujets continueront à nous mobiliser dans les mois à venir. Notre engagement collectif en est la preuve : le dialogue, la concertation, le débat d'idées apaisés tels que vous les faites vivre sont plus nécessaires que jamais pour formuler des propositions claires et pertinentes en direction des pouvoirs publics. Nous avons su saisir l'opportunité de travail que constituait cette crise, à nous de poursuivre avec la même énergie en 2021 !



L'alimentation en quelques chiffres (1/2)



En 2020, la **production des industries alimentaires et boissons** a **reculé de 2,9%** en volume (ANIA).



En 2020, l'Etat français a consacré **275 millions d'euros** à l'**aide alimentaire**, une grande partie à titre exceptionnel en raison de la crise du Covid-19. (En 2019, le montant des budgets comparables s'était élevé à 114,5 millions d'euros).



21% : part des **dépenses consacrées à l'alimentation** pour l'ensemble des ménages en France (Agreste – données de 2019).

En 2020, l'**activité pour les magasins à dominante alimentaire** a augmenté de **2,6%**, entraînée par les supermarchés. Cette augmentation d'activité est de **3,8%** pour l'**alimentaire en magasins spécialisés** (Insee).



L'alimentation en quelques chiffres (2/2)



La **surface agricole utilisée** représente aujourd'hui environ **52% du territoire** national, contre près de 63% en 1950 (*Agreste*).



Au mois d'avril 2020, lors du premier confinement, les **ventes en ligne de produits de grande consommation** ont augmenté de **86%** (*Fevad*).



1,2 milliard d'euros du **Plan de relance** est consacré au volet « **transition agricole, alimentation et forêt** ».



En termes de **transport**, l'alimentation des ménages en France générerait un trafic de **201 milliards de tonnes km** par an (*Iddri*).

1

Recommandation pour les politiques publiques

“

Il est nécessaire d'aller vers une plus grande résilience du système alimentaire, en développant notamment l'approche « Une Seule Santé »

”

...

CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION

2

Le Conseil national de l'alimentation

Quatre ministères de rattachement



MINISTÈRE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



MINISTÈRE DES
SOLIDARITÉS ET
DE LA SANTÉ



MINISTÈRE DE
L'ÉCONOMIE, DES
FINANCES ET DE
LA RELANCE



MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Fonctionnement du CNA



Qu'est-ce qu'un avis du CNA ?

Un **avis du CNA** est une œuvre collective, résultant de la participation des membres d'un groupe de concertation du CNA et du secrétariat interministériel. Il est rendu public une fois adopté en séance plénière du CNA. Il est destiné aux acteurs de l'alimentation, en particulier aux décideurs publics, afin d'enrichir la décision publique et d'intégrer les opinions des différentes parties prenantes.

Un **groupe de concertation** est un groupe de travail regroupant des membres du CNA et des invités choisis pour leurs compétences et leur point de vue représentatif d'une des parties prenantes du sujet traité. Un avis du CNA est un document qui doit faire état de manière détaillée des recommandations issues d'une construction la plus consensuelle possible au sein du groupe de concertation, résultant d'une analyse intégrative d'un sujet donné, s'appuyant sur un processus d'auditions d'experts et de spécialistes. Les récents avis du CNA expliquent également les points de dissensus.

Règles d'éthique et déontologie

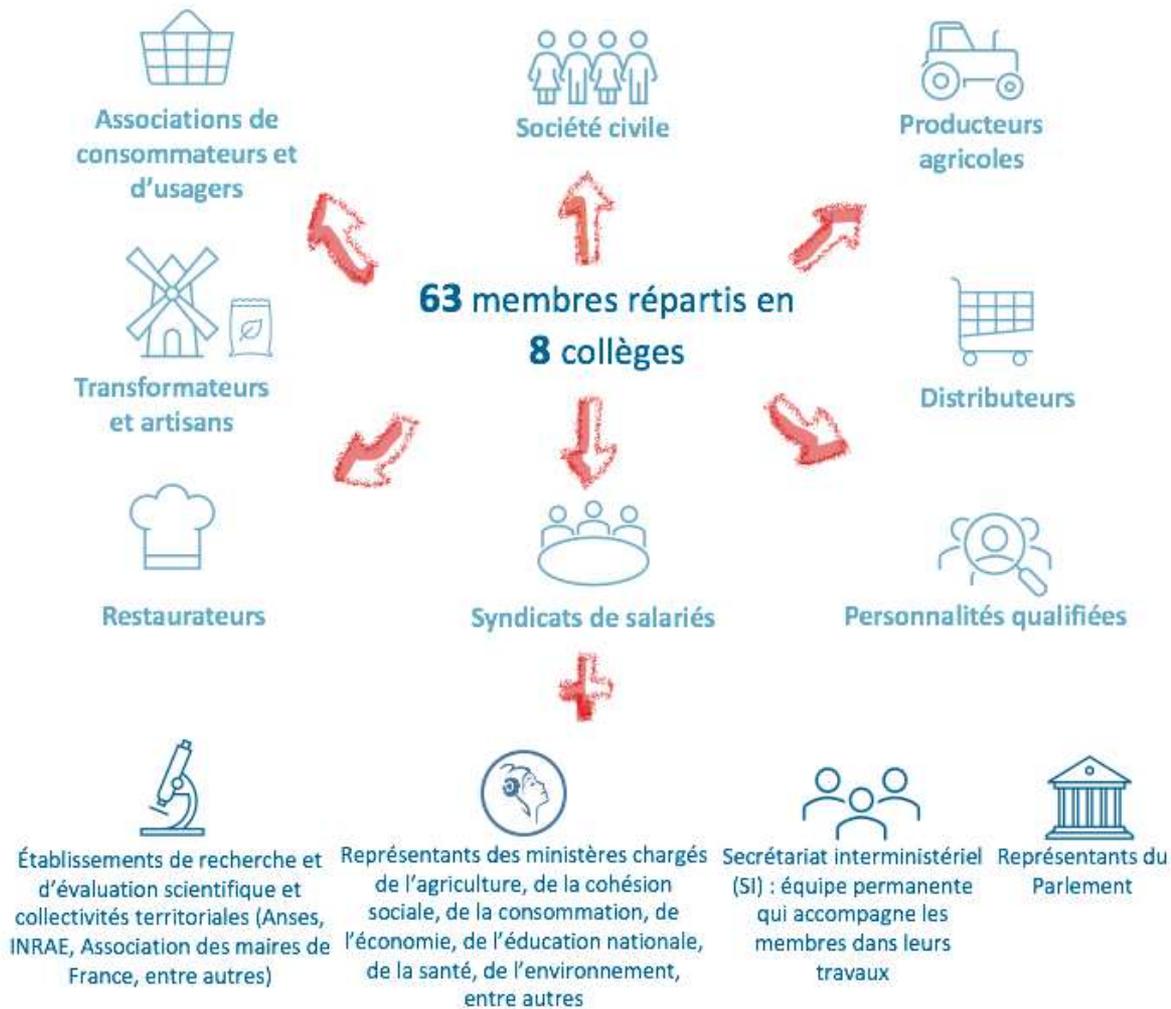
Accepter d'intégrer un groupe de concertation du CNA, c'est s'engager à respecter certaines règles d'éthique et de déontologie, sans lesquelles l'exercice de concertation pourrait être perturbé, voire altéré.

Ces règles ont pour objectif de permettre des débats ouverts et sincères, assurant l'expression d'opinions argumentées, offrant une équivalence d'expression à tous.

Ce n'est pas la position, la qualité ou le rang de celui qui s'exprime qui prévaut, mais bien la qualité de son argument.

La charte d'éthique et de déontologie du CNA est consultable sur le site internet du CNA.

Qui compose le CNA ?



Les membres du CNA



Edito – Karine Boquet*

Madame, Monsieur, chers membres,

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédents, qui nous impacte tous.

Nous avons poursuivi ou terminé nos concertations sur l'éthique en abattoirs, l'étiquetage des modes d'élevage, le retour d'expérience de la première période de confinement national et les emballages alimentaires. Nous avons également poursuivi nos réflexions sur la participation citoyenne autour de l'alimentation et organisé notre première expérimentation.

Le CNA permet une concertation continue sur les sujets relatifs aux systèmes alimentaires. Nous devons poursuivre nos engagements et nous exprimer sur les grands enjeux alimentaires, pour « nourrir » le débat public et aider les pouvoirs publics à faire évoluer les politiques de l'alimentation.

Retrouver confiance dans notre alimentation dans une société traversée par des tensions et inquiétudes multiples : le défi est d'importance. Le CNA apporte sa contribution pour le relever en éclairant les choix de ceux qui sont en responsabilité. C'est le sens de notre engagement collectif.

**Secrétaire interministérielle du CNA jusqu'au 30 septembre 2020.
Elle est remplacée à partir du 1^{er} février 2021 par Sylvie Vareille.*



Le secrétariat interministériel du CNA



L'équipe du secrétariat interministériel organise et anime, sous l'égide du Président, les activités du CNA.

En 2020, elle est composée de :

- **Karine Boquet**, Secrétaire interministérielle du CNA jusqu'au 30 septembre 2020 (remplacée par **Sylvie Vareille** en 2021).
- **Marion Bretonnière-le-Dû**, adjointe de la secrétaire interministérielle ;
- **Chloé Abeel**, chargée de mission participation citoyenne ;
- **Margaux Denis**, responsable de concertations et de la communication ;
- **Elora Gendre**, responsable de concertations et de l'accompagnement juridique ;
- **Ana Senn**, chargée de missions jusqu'au 31 juillet 2020 ;
- **Juliette Lebourg**, chargée de missions depuis le 16 novembre 2020.

Au cours de l'année, l'équipe a accueilli plusieurs stagiaires dont les missions sont détaillées page 51 : Emna Brouer, Leelou Guischet, Valentin Chaumard, Enzo Verrechia, David Payet, Juliette Lebourg.

Entretiens avec les directeurs généraux

”



Thomas Lesueur
Commissaire général
au développement
durable (CGDD)

Le Ministère de la Transition Écologique est resté fortement impliqué dans les travaux CNA, en particulier ceux sur **les emballages alimentaires** en 2020 et soutient activement la mise en place de la **participation citoyenne** en son sein. Nous le constatons chaque jour, **les modes d'alimentation et de production agricole sont étroitement liés** aux **problématiques environnementales** et de prévention des risques pour la santé, avec des enjeux de plus en plus forts et pressants.

Comme nous y invite la Convention citoyenne pour le climat et de nombreux acteurs professionnels comme de la société civile, il nous faut travailler davantage à une meilleure articulation entre les politiques publiques afin que la **transition écologique de l'agriculture et de l'alimentation** s'ancre dans chaque territoire et que les objectifs que la France s'est fixés en matière d'environnement et de climat soient atteints *in fine* dans le cadre de l'Agenda 2030.

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire inédite. Elle nous conduit à réinventer nos méthodes de travail et à s'adapter à de nouveaux enjeux. Le confinement a montré l'importance des sujets liés à l'alimentation dans la vie des Français. Cette crise a exacerbé les difficultés rencontrées par les personnes les plus vulnérables en situation de précarité alimentaire. Par ailleurs, l'obésité est un facteur de risque majeur des complications graves de la Covid. Le CNA conduit un retour d'expérience sur la crise de la Covid-19 afin de faire émerger des enseignements pour développer une alimentation plus favorable à la santé. Nous saurons nous appuyer sur ses conclusions et sur l'engagement de tous les acteurs qui se sont mobilisés pendant cette période et qui continuent de le faire. **Accéder à une alimentation saine, durable et de qualité est une attente des citoyens et un objectif collectif.**



Pr Jérôme Salomon
Directeur général de la
santé

”

Entretiens avec les directeurs généraux

Pour la DGCCRF, le **CNA est un lieu important** qui favorise le partage de son expertise sur la réglementation, ses possibilités d'évolution et son contrôle, notamment en matière de qualité des denrées alimentaires et d'information des consommateurs. **Il reflète le caractère protéiforme de l'« alimentation »**. En 2020, le CNA renouvelé a engagé de nouveaux travaux dont certains suscitent de grandes attentes auprès des consommateurs qui souhaitent avoir accès à des informations sur les produits leur permettant d'identifier ceux qui génèrent un impact plus limité sur l'environnement. Ces travaux rejoignent pleinement le souhait du ministre de l'économie de favoriser le développement d'une économie plus verte. Il en est ainsi des travaux du **groupe de concertation sur la réduction des emballages alimentaires** qui se situent au carrefour de différents enjeux économique, écologique et sanitaire, dans lequel la DGCCRF s'est pleinement engagée. Elle a ainsi apporté son expertise pour souligner la nécessité d'assurer l'aptitude au contact alimentaire des emballages alternatifs aux plastiques à usage unique dans un souci de protection de la santé des consommateurs. Elle a pris également une part active aux **travaux relatifs à l'étiquetage des modes d'élevage sur les denrées alimentaires**.

La pluralité et la qualité des acteurs dont le CNA organise le dialogue permet l'émergence de propositions en phase avec les attentes sociétales, utiles au développement des positions portées dans les enceintes européennes.



Virginie BEAUMIER

Directrice générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes



Bruno Ferreira

Directeur général de l'alimentation

Le CNA est une instance qui permet **un dialogue permanent des acteurs de la chaîne alimentaire** et la formulation de recommandations sur les politiques publiques en cohérence avec les attentes des citoyens, son rôle est fondamental pour l'orientation des politiques portées par la DGAL. Au-delà de la parole d'expert ou de représentant que porte chaque membre du CNA, **l'expérimentation de la participation citoyenne vient aujourd'hui moderniser et renforcer la qualité de ce dialogue**. Les travaux sur le retour d'expérience de la crise covid-19, les emballages et contenants en plastique, l'éthique en abattoirs ou encore l'étiquetage des modes d'élevage illustrent notamment **la légitimité du CNA à traiter de sujets complexes**, en lien avec de fortes attentes sociétales.

3

Rapport d'activités 2020

2020 en un coup d'oeil



**3 séances
plénières**



**20 réunions de
concertation**



**3 consultations
des membres
publiées**



**4 groupes de
concertation actifs**



**2 nouveaux avis
adoptés**



**100% de réunions
en visioconférence
depuis mars 2020**

2020 en un coup d'oeil

5 mars

Clôture de la consultation des membres du CNA sur le « Pacte vert » européen et le commerce international.



6 novembre

Première réunion du groupe de concertation « Retour d'expérience de la crise covid-19 période du confinement »

18 novembre

Adoption par voie électronique de la note d'intention sur le dispositif de participation citoyenne.

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

octobre

nov.

décembre

Mise en place d'une note hebdomadaire sur la crise covid et l'alimentation

5 février

Première réunion du groupe de concertation « Emballages alimentaires »

29 janvier

Séance plénière d'installation du CNA pour la mandature 2020-2023



23 avril

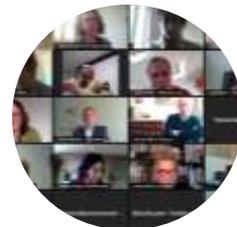
Réunion sur la consultation des membres du CNA sur les projets et autres dispositifs alimentaires territoriaux (contribution aux travaux du CESE)

8 juillet

Séance plénière : Adoption de l'avis n°85 « réflexion pour l'expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage ». Adoption du corps de l'avis n°86 sur les emballages plastiques des fruits et légumes.

30 septembre

Séance plénière :
- Adoption de l'avis n°86 sur les emballages plastiques des fruits et légumes.
- Adoption du mandat du groupe « Retex de la crise Covid-19 – période de confinement ».





SÉANCE PLÉNIÈRE DE JANVIER

La séance plénière du 29 janvier 2020 s'est tenue dans les locaux du Ministère de la Transition Ecologique ; elle a marqué l'installation du CNA pour 2020-2023 avec notamment la validation de la feuille de route du conseil pour cette période.



SÉANCE PLÉNIÈRE DE JUILLET

L'équipe et les membres du CNA ont poursuivi leurs travaux malgré le contexte de crise sanitaire. Les réunions, dont la séance plénière du 8 juillet 2020, se sont tenues par visioconférence : projection en direct des documents, participation orale ou échanges par tchat, votes en ligne, etc.



COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE EN ABATTOIRS

Le Comité national d'éthique en abattoir (CNEAb) a poursuivi ses travaux en visioconférence durant l'année 2020. Il s'agit d'un groupe permanent du CNA, présidé par Jean-Luc Angot. Le vice-président est Pierre Le Neindre.



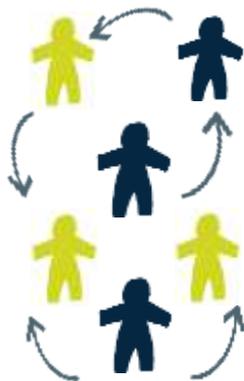
SÉANCE PLÉNIÈRE DE SEPTEMBRE

Comme en juillet, la séance plénière du 30 septembre 2020 s'est tenue par visioconférence. Les membres ont notamment adopté l'avis n°86 et le mandat du groupe de concertation « Retour d'expérience sur la crise Covid-19 ».

Focus : la crise Covid-19 et la réponse du CNA

Le CNA s'adapte et se mobilise

L'équipe du secrétariat interministériel a facilité le **partage d'information** entre l'administration et certains membres du CNA, fortement mobilisés sur le terrain, en particulier durant la première période de confinement national. Les réunions de concertation prévues pendant les premières semaines de confinement ont été reportées et se sont déroulées uniquement en visioconférence à partir d'avril 2020.



Veille et note hebdomadaire

L'équipe du secrétariat interministériel a mis en place dès mars 2020 une **veille quotidienne puis hebdomadaire** sur les sujets croisant **alimentation et crise Covid-19**.

Une note hebdomadaire a été transmise toutes les semaines aux membres du CNA plénier à partir de mars 2020.

« Ce que nous vivons est sans précédent. Les thématiques qui sont les nôtres connaîtront ainsi "un avant et un après" dans la manière dont nous les traiterons au sein du CNA. **L'alimentation est en effet un bien commun essentiel** et je constate chaque jour **la mobilisation de tous** pour maintenir l'offre alimentaire dans les territoires : en premier lieu les acteurs économiques de la chaîne alimentaire pour la produire et la distribuer, mais aussi les administrations, les collectivités, la société civile pour veiller à ce que nul ne soit privé d'y avoir accès.

Dans ce contexte, j'ai demandé à l'équipe du secrétariat interministériel de se mobiliser pour faciliter les échanges, les remontées d'informations au sein du CNA, mais aussi pour faciliter un **retour d'expérience** que nous pourrions mener une fois la crise passée. [...] nous tenons un **journal de bord quotidien** nourri de vos témoignages, questions, et de nos outils de veille. Chaque fin de semaine, nous mettons en lumière les faits les plus marquants : je souhaite que vous puissiez en être destinataires, dans l'état d'esprit de nos échanges permanents au sein du CNA. »

Message de **Guillaume Garot** aux membres du CNA le 30 mars 2021

4

Les avis adoptés en 2020



RÉFLEXION POUR UNE EXPÉRIMENTATION D'UN ÉTIQUETAGE DU MODE D'ÉLEVAGE

AVIS 85



FRUITS & LÉGUMES POUVANT ÊTRE EXEMPTÉS DE L'INTERDICTION DE PRÉSENTATION DANS DES EMBALLAGES PLASTIQUES

AVIS 86 - AVIS INTERMÉDIAIRE

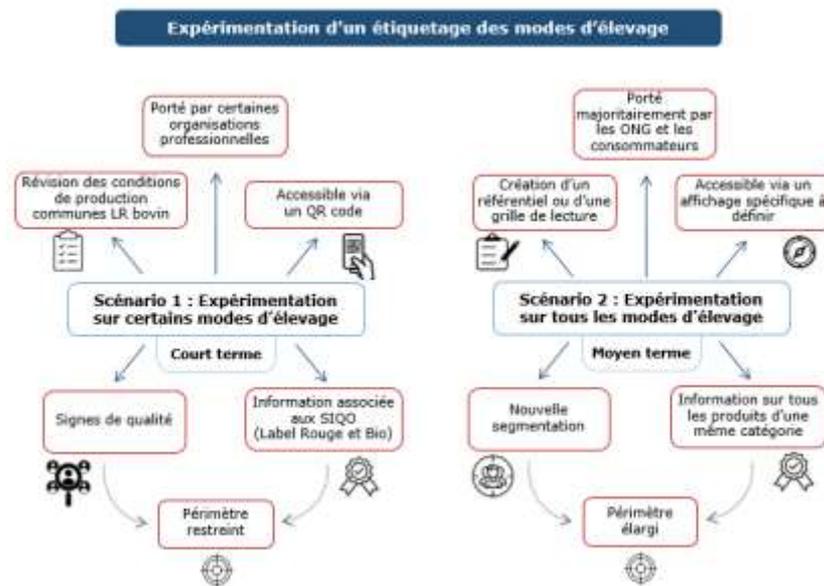
Réflexion pour une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage

► Le CNA a adopté (25 voix pour, 13 contre et 10 abstentions) l'**avis n°85, Réflexion pour une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage** en juillet 2020. Cet avis est issu d'une saisine interministérielle du CNA de février 2019 ; elle faisait suite aux travaux des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) qui ont permis de mieux cerner les attentes des consommateurs. L'expression de ces attentes a notamment conduit à inscrire dans la feuille de route des EGA 2018-2022 le besoin de mener une réflexion sur l'expérimentation de l'étiquetage des modes d'élevage des animaux.

► Un groupe de concertation, présidé par M. Alain Soroste personnalité qualifiée du CNA et dont M. Jean-Luc Angot, président du Comité National d'Ethique des Abattoirs, était le vice-président, a ainsi travaillé pendant plus d'un an à l'**identification des principes et modalités de mise en œuvre d'une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage**.

► Les travaux ont abouti à recommander une expérimentation comprenant un scénario pouvant se dérouler à court terme, informant sur certains modes d'élevage (les signes de qualité) et un scénario « moyen terme », nécessitant l'élaboration d'un référentiel spécifique ou d'une grille de lecture des référentiels existants informant sur les modes d'élevage de l'ensemble des produits d'une même catégorie. Aucun des deux scénarios n'a fait l'objet d'un consensus parmi les membres du groupe de concertation.

► Des recommandations ainsi que des conditions de réussite et des points d'alerte sont associés à chacun de ces scénarios. Ces éléments ont pour objectif d'**éclairer les ministères** à l'origine de cette saisine **pour la mise en place d'une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage**. Les schémas suivants détaillent les grands principes associés aux deux scénarios.



Fruits & légumes pouvant être exemptés de l'interdiction de présentation dans des emballages plastiques

► Le CNA a adopté l'**avis intermédiaire n°86 sur les Fruits et légumes pouvant être exemptés de l'interdiction de présentation dans des emballages plastiques** (le corps de texte de cet avis a été adopté le 8 juillet 2020 par 20 voix pour, 15 voix contre et 7 abstentions. Les annexes ont été adoptées le 30 septembre 2020 par 20 voix pour, 0 voix contre et 30 abstentions).

► Cet avis est issu d'une saisine interministérielle du CNA sur les emballages alimentaires, ayant débouché sur l'adoption d'un mandat le 17 juin 2019. Le groupe de concertation « Emballages alimentaires », présidé par M. Dominique Gombert, focalise ses travaux sur trois thématiques présentant des échéances et des enjeux distincts :

- (1) les exemptions relatives aux emballages plastiques pour les fruits et légumes prévue par la loi AGECE [objet de l'avis n°86] ;
- (2) la substitution des contenants alimentaires composés de plastique dans la restauration collective prévue par la loi Egalim ;
- (3) la sobriété des emballages alimentaires en général.

► Le contexte de travail étant contraint tant par le calendrier initial que par son adaptation nécessaire due à la crise liée au Covid-19, les échanges réalisés n'ont pas permis au groupe de construire une contribution consensuelle unique.

Synthèse du tableau d'aide à la décision pour la liste évolutive des exemptions à l'interdiction de présenter les fruits et légumes sous plastiques

	Consensus sur la date de sortie	Echéance proposée par les représentants de la société civile	Echéance proposée par les représentants des professionnels
Pomme, kaki, concombre, poivron, courgette, aubergine, poireau		2022	mi-2023
Chou (dont chou-fleur) Panais, radis, radis noir, topinambour, scorsonère, crosnes, persil racine, héliantis, légumes racines		2022	mi-2023 à 2025
Poire, banane, Pomme de terre lavée, carotte, chou de Bruxelles, petits fruits ronds (dont raisin), haricot vert, pêche, nectarine, abricot, kiwi, ail, oignon, échalote		2022	2025
Tomates rondes et allongées hors cœur		2022	mi-2023
Tomates côtelées et allongées segment cœur, oignon nouveau/primeur, navet nouveau/primeur		2022 à mi-2023	2025
Fruits mûrs à point, endive , asperge, brocoli, champignon, carotte primeur, petites carottes		2022	Au-delà de 2025
Cerise		2022 à 2025	2025
Carneberge, airelles, Physalis		mi-2023 à 2025	2025
Pomme de terre primeur, salade, mâche , jeunes pousses, herbes aromatiques, fleurs, germes de soja, épinards, pousses de haricot mungo		2022 à 2025	Au-delà de 2025
Fraise		mi-2023 à 2025	Au-delà de 2025
Framboise, myrtille, mûre, groseille, kiwi, graines germées		2025	Au-delà de 2025

5

Les consultations des membres du CNA

Consultation sur le Pacte vert



► Le Pacte vert (ou *Green Deal*) est le nom donné à une nouvelle stratégie de croissance de la Commission européenne associée à un plan de financement visant à faire de l'Europe le premier continent neutre en émissions carbone. Le Pacte vert comprend différents axes stratégiques dont un axe ciblé sur l'agriculture et l'alimentation intitulé « **De la ferme à la table** ». Ce volet vise à renforcer les orientations politiques vers une transition écologique des systèmes agricoles et alimentaires, et ce dans le cadre des politiques sectorielles existantes.

► La Commission européenne a annoncé une présentation de sa stratégie « de la ferme à la table » au printemps 2020. La feuille de route associée à cette stratégie a fait l'objet d'une mise en consultation jusqu'au 16 mars 2020.

► Lors de la séance plénière du 29 janvier 2020, le CNA a adopté le principe de produire des propositions dans ce cadre. Il a été retenu par le CNA de cibler sa réflexion sur la dimension des **conditions du commerce international des aliments**. Cet angle a été retenu compte tenu de l'expression d'une demande visant à conduire une réflexion sur la question du commerce international des denrées alimentaires dans l'enceinte du CNA, telle qu'elle a pu être conduite lors de l'élaboration de l'avis n°59 intitulé « Les nouveaux facteurs légitimes de régulation du commerce international des denrées alimentaires ».

► Dans ce contexte et afin de tenir compte du plan de charge des membres du CNA ainsi que des échéances associées à l'élaboration de la stratégie, il a été proposé d'organiser une **consultation numérique des membres du CNA sur le Pacte vert**, avec un questionnaire ciblé sur la dimension du commerce international.

► La consultation numérique s'est tenue du 20 février au 5 mars 2020. Une plateforme numérique a été déployée en lien avec la Direction interministérielle de la transformation publique. La question qui a été posée aux membres était :

« Dans le contexte du Pacte vert, comment améliorer les conditions du commerce international des aliments ? »

► Le secrétariat interministériel a élaboré un livrable sur le format du recueil de positionnements (analyse des positions de chacun des participants à la consultation). Il ne s'agit donc pas d'un positionnement du CNA dans son ensemble. Ce livrable a été transmis aux administrations compétentes et publié sur le site internet du CNA ([lien vers le livrable](#)).

Consultation sur les dispositifs territoriaux de gouvernance de l'alimentation – Lien avec le CESE



Pour une alimentation durable
ancrée dans les territoires
Florence Denier-Pasquier et Albert Ritzenthaler

► En 2020, le **Conseil économique, social et environnemental (CESE)** et le CNA ont expérimenté une collaboration dans le cadre d'un avis du CESE. Le président du CESE a saisi le président du CNA début 2020 afin de contribuer à l'élaboration de l'avis « **Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires** » qui traite notamment des projets et autres dispositifs alimentaires territoriaux (PAT/DAT) et de la reterritorialisation de l'alimentation. Le CNA a rendu sa contribution au CESE en mai 2020, après une consultation électronique suivie d'une réunion de concertation présidée par le Pr Daniel Nizri le 23 avril 2020 ayant permis de définir les conditions de réussite partagées par les membres du CNA.

► Le CESE a adopté, lors de sa séance plénière du 9 décembre 2020, l'avis : « **Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires** », rapporté par Florence Denier-Pasquier et Albert Ritzenthaler, au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par Etienne Gangneron. Guillaume Garot est intervenu lors de cette plénière pour présenter la collaboration entre CESE et CNA sur ce sujet.



6 CONDITIONS DE RÉUSSITE

DES DISPOSITIFS TERRITORIAUX
DE GOUVERNANCE DE
L'ALIMENTATION



ACTEURS IMPLIQUÉS

- 1. Associer les **acteurs d'acteurs** les membres
- 2. **Associer les membres de la chaîne alimentaire**
- 3. **Associer les citoyens dans la gouvernance de l'alimentation**
- 4. **Associer les acteurs de la gouvernance de l'alimentation**

Consultation sur la révision du Guide de gestion des alertes (1/2)

► Le **guide de gestion des alertes** définit les principes de la circulation de l'information entre les exploitants du secteur alimentaire et l'administration française en cas de détection d'une non-conformité telle que définie dans le cadre de la législation européenne en matière de sécurité sanitaire dite du « Paquet Hygiène ». La gestion des alertes s'appuie sur une coordination opérationnelle, répondant en cela aux impératifs de sécurité et aux exigences légitimes des consommateurs, tout en préservant au mieux une filière des effets potentiellement dommageables d'une alerte sanitaire.

► La première version du guide a été publiée par l'administration en 2005. Il a été révisé pour la dernière fois en 2009, et cette version n'est plus adaptée au contexte actuel. Il existe de fortes attentes des parties prenantes pour une révision.



► Ce guide est actuellement révisé par :

- la **Direction générale de la santé** (DGS) du Ministère des solidarités et de la santé,
- la **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes** (DGCCRF) du Ministère de l'économie, des finances et de la relance)
- la **Direction générale de l'alimentation** (DGAL) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

► Le guide est conçu comme un outil de gestion consensuel bipartite administrations/opérateurs. Il est rédigé par l'administration en tant que contrôleur mais partagé avec les opérateurs en tant que responsables de la mise sur le marché des denrées alimentaires au sens du Paquet Hygiène. La **consultation des représentants des professionnels est donc incontournable** et a pour but de recueillir leurs avis et suggestions.

Consultation sur la révision du Guide de gestion des alertes (2/2)

► Les membres du CNA, ainsi que des organismes concernés par la gestion des alertes non membre du CNA ont ainsi été consultés via un questionnaire identique. Les membres du CNA ont eu trois semaines pour répondre à la consultation via une plateforme numérique.



► Les objectifs de cette consultation :

- Recueillir l'avis des parties prenantes (professionnels, représentants des consommateurs et de la société civile, etc.) sur un certain nombre d'éléments révisés ;
- Recueillir les impressions des parties prenantes par rapport au caractère compréhensible / facilement appropriable du guide ainsi révisé.

► Le **recueil de positionnement des membres du CNA** a été remis au groupe de travail interministériel fin juillet 2020. Le groupe de travail interministériel a transmis son **document de réponses aux contributions des membres du CNA** le 18 novembre 2020. Il est prévu que la version révisée du guide soit transmise aux membres du CNA avant sa publication afin de laisser la possibilité de formuler d'éventuels commentaires.



6

Les travaux en cours

Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb)

► Comment le groupe poursuit-il ses activités ?

Le CNEAb, présidé par M. Jean-Luc Angot, s'est réuni trois fois en 2020 (dont deux fois en visio-conférence), malgré le contexte sanitaire. La vice-présidence est assurée par M. Pierre Le Neindre.

Après le vote de l'avis 82 en février 2019, un nouveau mandat a été adopté. Celui-ci priorise les nouvelles missions du CNEAb, comme par exemple **l'harmonisation des grilles d'évaluation du bien-être animal** établis par les professionnels ou encore **la participation aux comités de suivi du déploiement des expérimentations sur les abattoirs mobiles ou la surveillance vidéo en abattoir**. Le nouveau mandat du CNEAb indique également qu'il est attendu un suivi des recommandations de l'avis 82 et du plan d'actions élaboré sur la base de celles-ci.

Le groupe de concertation s'adapte aussi au contexte en proposant aux membres des **discussions autour du Plan de relance** ou sur l'impact de la Covid-19 sur les abattoirs. Le comité de pilotage du CNEAb essaie d'être au plus proche de l'actualité pour permettre aux membres de partager de l'information et de répondre à leurs préoccupations.

► Comment va travailler le CNEAb en 2021 ?

Le CNEAb va poursuivre son travail selon un calendrier déterminé en concertation avec les membres et dans un climat apaisé et d'écoute mutuelle. Il fera des rendus réguliers devant le CNA plénier et proposera de nouvelles recommandations lorsque cela sera nécessaire.



Groupe de concertation « Emballages alimentaires »



► Quels sont les objectifs du groupe de concertation ?

Le groupe de concertation « Emballages alimentaires », présidé par M. Dominique Gombert, s'est réuni dix fois en 2020 (dont huit fois en visio-conférence). Il est issu d'une **saisine des quatre ministères de rattachement du CNA** ayant donné lieu à un **mandat** adopté par le CNA plénier le 17 juin 2019, qui place notamment les travaux dans le cadre de l'application des lois « Egalim » (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) et « Agec » (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire). Le groupe a pour objectif de se concerter sur les différentes thématiques de son mandat pour fournir des recommandations aux pouvoirs publics et aux acteurs concernés.

Pour répondre au mandat, le groupe a scindé ses travaux en trois phases :

- **Les emballages plastiques des fruits et légumes** (avis n°86 sur le sujet adopté en septembre 2020)
- **La substitution des contenants composés de plastique en restauration collective** (avis n°87 prévu pour le premier trimestre 2021)
- **La sobriété des emballages alimentaires** (début des travaux début 2021 et avis prévu pour mi-2021).

► Qui participe au groupe de concertation ?

Le groupe comporte une soixantaine de participants réguliers. Les membres du CNA intéressés par la thématique ont pu s'inscrire aux travaux. Le tour de table a été complété par des acteurs importants pour traiter de la thématique : Conseil national de l'emballage, Zero Waste France, Citéo, la Fondation Tara Océan ainsi que, pour la partie spécifique sur les fruits et légumes, Interfel et le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes.

► Quel est le calendrier des travaux ?

Le groupe a commencé ses travaux en février 2020 et devrait les conclure par un troisième et dernier avis à la mi-2021.

Le groupe de concertation « Emballages alimentaires » est présidé par M. **Dominique Gombert**, Directeur général du Cofrac.



Retex sur l'impact de la crise Covid-19 sur le système alimentaire (1/2)

► Contexte de la saisine

Parmi ses compétences, le CNA peut être amené à conduire des retours d'expérience suite à des crises alimentaires d'ampleur nationale. Compte tenu des impacts majeurs de la crise Covid-19 sur le système alimentaire, **le CNA s'est auto-saisi** le 8 juillet 2020 pour conduire un retour d'expérience (retex) de la crise du Covid-19, sur la période du premier confinement national (du mardi 17 mars au lundi 11 mai 2020).

► Rencontre avec Jean-Luc Angot, président, et Catherine Darrot, modératrice du Groupe de concertation « Retex de la crise Covid-19, période de confinement »



« Cette période a mobilisé tous les acteurs de la chaîne alimentaire française, afin d'assurer l'accès de tous à une alimentation, et a conduit à la modification de certains comportements et habitudes alimentaires. Elle a également vu de nombreuses initiatives émerger pour pallier les difficultés rencontrées. »

Catherine Darrot, Enseignante-chercheuse en sociologie rurale

« La crise Covid-19 a fait émerger plusieurs constats majeurs qui, parce qu'ils interrogent fortement le système alimentaire dans son organisation, ont été identifiés comme des axes de réflexion majeurs de ce groupe de concertation :

- la nécessité de développer une approche plus systémique du fait alimentaire à travers une alimentation favorable à la santé, au sens d'Une Seule Santé.
- la pertinence du développement de la souveraineté alimentaire en France et du droit à l'alimentation comme des leviers d'action pour assurer l'accès à une alimentation favorable à Une Seule Santé, pour tous et partout. »

Jean-Luc Angot, Inspecteur général de la santé publique vétérinaire



Retex sur l'impact de la crise Covid-19 sur le système alimentaire (2/2)



Objectifs

1

Capitaliser les expériences

La crise Covid-19 a finalement mis en évidence les forces, les faiblesses et les capacités d'adaptation du système alimentaire actuel. La conduite de ce Retex vise ainsi à capitaliser ces expériences pour :

- **dégager une vision globale et partagée de la crise** (frise chronologique, etc.) ;
- reconnaître les apports de chacun en relevant **les points positifs et négatifs** des actions qui ont pu être mises en œuvre afin d'aller vers une meilleure résilience du système français ;
- identifier les **initiatives innovantes** ayant émergé à différents niveaux de la chaîne alimentaire et questionner la pertinence et les modalités de leur pérennisation.

2

Mettre à jour l'avis n°81 « Alimentation favorable à la santé »

La crise Covid-19 a fait émerger des constats majeurs qui entrent particulièrement en résonance avec l'avis 81 du CNA :

- la nécessité de développer **une approche plus systémique du fait alimentaire** à travers une alimentation favorable à la santé, au sens d'Une Seule Santé.
- la pertinence du développement de la **souveraineté alimentaire** en France et du **droit à l'alimentation** comme leviers d'action pour assurer l'accès à une alimentation favorable à Une Seule Santé, pour tous et partout.

Le Retex vise ainsi à relire et à faire évoluer les définitions et recommandations de l'avis à la lumière de ces constats.

3

Conduire le Retex en articulation avec la mise en œuvre du Plan de relance du Gouvernement

Le Plan de relance du Gouvernement fixe l'ambition collective de reconstruire le monde de l'après-crise, enrichi des enseignements de la crise. Il vise une économie plus verte, compétitive, souveraine et solidaire. Il est associé à l'application de principes pour une mise en œuvre concrète et rapide partout sur les territoires. Parmi ces principes, il est retenu la **concertation de l'ensemble des parties prenantes**. Le Retex conduit par le CNA sera transmis au Gouvernement et au Parlement, pour alimenter ces travaux de concertation et de suivi des actions à l'échelle des territoires.

Participation citoyenne : comment le CNA s'ouvre t'il à la participation citoyenne ?



En **2014**, la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt charge le CNA d'une mission d'organisation de débats publics sur l'alimentation.



En **2018**, le Comité d'Action pour la Participation est créé (CAP), un groupe de travail qui vise à explorer toutes les possibilités que l'ouverture du CNA à la participation citoyenne pourrait offrir.



En janvier 2020, les membres du CNA adoptent ces recommandations, donnant lieu à une méthodologie de la participation citoyenne. Celle-ci sera testée sur le sujet « emballages alimentaires ».



Comment intégrer le citoyen dans le processus de concertation du CNA ?



Des **pistes** et des **recommandations** visant à mettre en œuvre la participation citoyenne sont proposées au CNA afin d'intégrer les citoyens de la manière la plus vertueuse possible.

Participation citoyenne - Recommandations du CAP (1/3)

► Qu'est-ce que le CAP ?

La loi d'Avenir pour l'agriculture et l'alimentation confie au CNA l'organisation de débats publics sur l'alimentation. Pour répondre à cette mission, le CNA a choisi de s'interroger de manière plus globale sur la place qui pourrait être consacrée au citoyen au sein de son instance aujourd'hui essentiellement composée de corps intermédiaires. Afin de conduire cette réflexion comportant des enjeux forts et interrogeant l'essence même de l'instance, **le CNA a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**, autorité indépendante spécialisée sur la participation citoyenne en France, afin de pouvoir bénéficier de ses éclairages méthodologiques.

Un groupe de travail (le comité d'action pour la participation citoyenne ou CAP) composé notamment de personnalités qualifiées, d'instances partenaires, de représentants des ministères de rattachement du CNA a été mis en place. Le CAP était présidé par Ilaria Casillo, vice-présidente de la CNDP.

► Quels sont ses objectifs ?

Les membres du CAP se sont attachés à explorer la problématique suivante : **S'ouvrir à la participation citoyenne, quelles**

opportunités (pourquoi) et quelles pistes méthodologiques (comment) ? Ils ont remis leurs propositions et recommandations aux membres du CNA lors de la séance plénière du 29 janvier 2020.

► Quelles sont ses recommandations ?

Le CAP a produit 4 recommandations « phares » dont la mise en œuvre est jugée indispensable pour ouvrir le CNA à la participation citoyenne dans de bonnes conditions. Elles sont complétées par 7 conditions de réussite. Le CNA s'est prononcé en faveur de ces recommandations lors de la séance plénière du 29 janvier 2020.



Participation citoyenne - Recommandations du CAP (2/3)

4 RECOMMANDATIONS PHARES



Mettre en place un dispositif de garantie pour valider les informations préalables soumises aux citoyens, suivre et évaluer la démarche participative déployée



S'assurer que l'avis des citoyens soit entendu



Mettre en place une cellule dédiée à la participation citoyenne chargée d'être force de proposition dans la conception des dispositifs participatifs



Adopter une démarche expérimentale agile permettant de tester différentes approches et de les adapter au contexte des débats

Participation citoyenne - Recommandations du CAP (3/3)

7 PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE



Adopter et inscrire les valeurs et principes de la participation citoyenne dans la charte du CNA



Renforcer les liens avec les territoires



Associer les citoyens le plus en amont possible, encourager le pouvoir d'initiative citoyen



Promouvoir une culture de la participation au sein du CNA



Fournir une information complète, pluraliste et contradictoire



Diversifier les publics du débat et créer les conditions d'une délibération effective



Réaliser et publier un bien annuel, ajuster les actions du CNA, les méthodes et les outils de participation.

Participation citoyenne – expérimentation sur le sujet des emballages alimentaires (1/2)

Le principe d'expérimenter l'ouverture à la participation citoyenne sur le sujet des emballages alimentaires a été validé lors de la séance plénière du CNA de janvier 2020.

Une **cellule de la participation citoyenne**, présidée par Mme **Ilaria Casillo**, vice-présidente de la CNDP, a été constituée mi-2020 pour mener à bien cette expérimentation. Cette cellule est garante des méthodes et a pour missions de :

- Élaborer le dispositif participatif ;
- Suivre et valider la réalisation du dossier d'information préalable ;
- Réaliser le bilan de la démarche ;
- Réaliser un retour d'expérience de la démarche participative.



Participation citoyenne – expérimentation sur le sujet des emballages alimentaires (2/2)

La cellule de la participation citoyenne a proposé un dispositif participatif composé de **deux outils** : un **panel citoyen**, pour travailler sur la question du vrac, et **trois ateliers exploratoires** sur le sujet de la sobriété des emballages alimentaires. Ce dispositif a été adopté par le CNA plénier le 18 novembre 2020 pour une mise en œuvre en janvier 2021.



Les 3 ateliers exploratoires
« Emballages alimentaires : comment faire moins et mieux ? »



Le panel citoyen
« Développer le vrac pour réduire les emballages alimentaires : comment ? À quelles conditions ? ».

La participation citoyenne intervient en complémentarité de la concertation conduite au CNA entre les représentant.e.s des parties prenantes.

7

Rayonnement extérieur

Rayonnement extérieur

Rencontres Nationales de la Participation : co-organisation d'un atelier avec le Ministère de la transition écologique (Mulhouse, octobre 2020)

Participation à différentes instances ministérielles (Conseil national de la consommation, Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale, Conférence nationale de santé, etc.)

Participation aux réunions des Comités d'Orientation Thématiques - Anses

Intervention à la journée d'étude du groupe restauration Vivalia sur l'avis du CNA sur l'alimentation à l'hôpital (Belgique, mars 2020)

Participation de Guillaume Garot aux Rencontres du réseau des Cités de la gastronomie (Lyon, janvier 2020)

Participation au suivi de l'expérimentation « Repas à l'hôpital » aux côtés du réseau Restau'Co, de l'UDIHR, de l'ACEHF et de l'AFDN

Intervention dans le cadre de la formation initiale des élèves fonctionnaires ingénieurs des ponts, des eaux et forêts et des inspecteurs de la santé publique vétérinaire.

Intervention dans un Master 2 de l'Université de Bourgogne : les enjeux de l'alimentation durable (Dijon, septembre 2020)

Présentation du CNA et des recommandations sur l'alimentation favorable à la santé à la journée du Pôle Valorial sur les pratiques alimentaires d'ici et d'ailleurs (Nantes, janvier 2020).

Audition du CNA par la CNDP dans le cadre du débat public sur la Politique Agricole Commune (débat Impactons)

Intervention lors d'un « club réglementation » de l'ADRIA sur l'avis 85 sur l'étiquetage des modes d'élevage (octobre 2020).

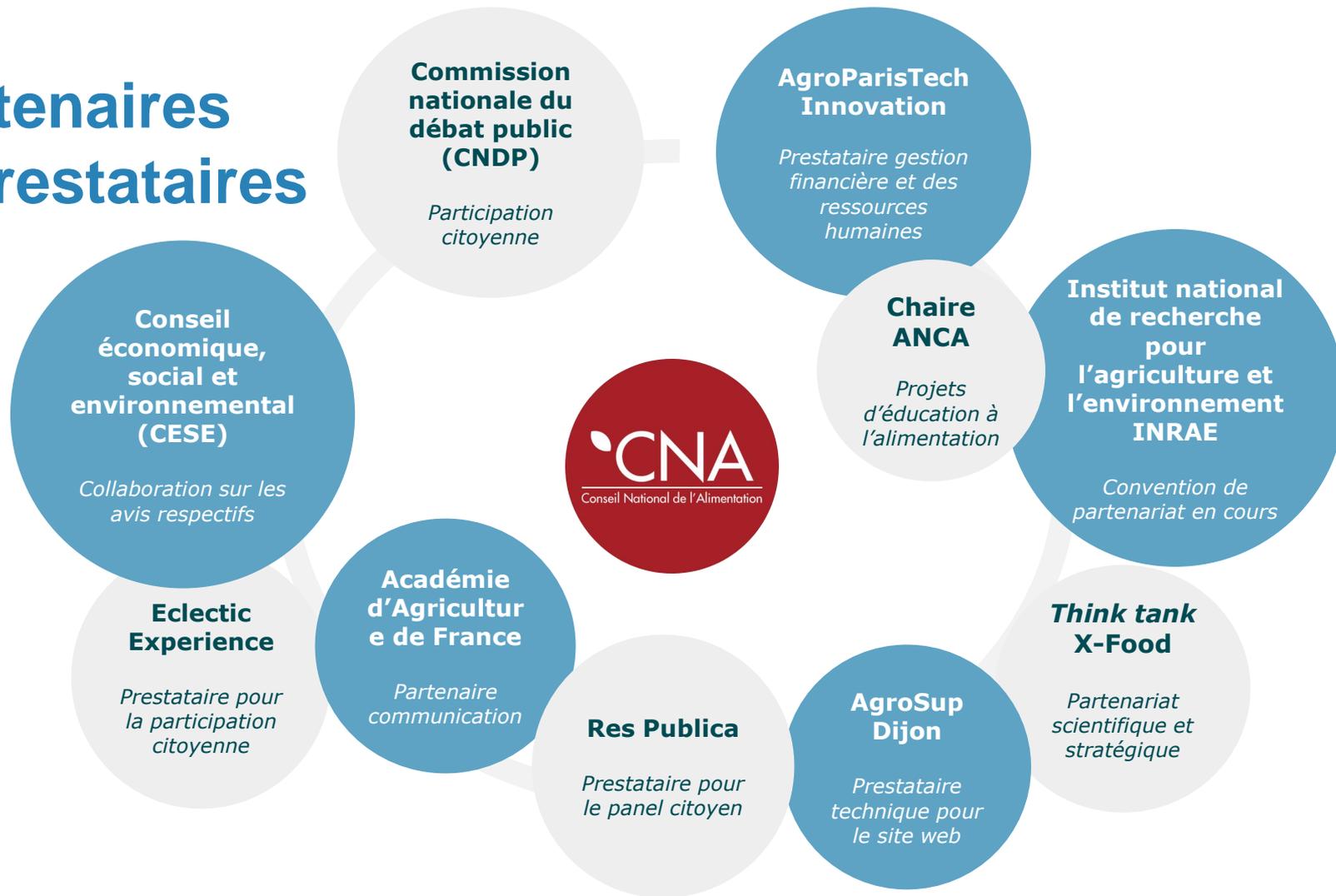
Participation au suivi des expérimentations de la vidéosurveillance et des abattoirs mobiles

Intervention dans une formation de VetAgroSup Clermont-Ferrand : le CNA et les politiques publiques de l'alimentation (octobre 2020)



CNA
Conseil National de l'Alimentation

Partenaires & prestataires



La visibilité du CNA



VISIBILITÉ RENFORCÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 4700 abonnés Twitter
- 900 abonnés LinkedIn
- Présence sur Facebook et Instagram pour les contenus « grand public ».



PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS ET DANS DES OUVRAGES

ACTUALITÉS, SANITÉ GRAND PRIX QUOTIDIEN, 60 MILLIONS D'IMPATIENTS

Interview : Le Conseil national de l'alimentation face au marketing et à la publicité alimentaire pour les enfants

ALIMENTATION LES MOTS DU DÉBAT

UNE LETTRE D'INFORMATION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

510 abonnés



REFONTE DU SITE WEB

- Un site plus **sécurisé** et **adaptable** sur mobile
- Valorisation publique des travaux
- Agenda et principales **actualités**
- Nouveau **module de recherche** intégrant le contenu des PDF.

VIDÉOS

- Diffusion sur la chaîne Youtube du CNA et sur les réseaux sociaux :
- Vidéo de présentation du CNA
 - Vidéo de valorisation des avis sur l'alimentation à l'hôpital et sur le Comité d'éthique des abattoirs.



PRÉSENCE AU SALON DE L'AGRICULTURE 2020

Table-ronde du CNA sur sa démarche d'ouverture à la participation citoyenne avec : Karine Boquet (CNA), Anne-Sophie Joly (CNAO) et Joana Janiw (MTE).



Les outils numériques au CNA



REUNIONS DE CONCERTATION PAR VISIO

Utilisation de l'outil Zoom depuis mars 2020 pour les groupes de concertation et les plénières : une nouvelle manière d'organiser la concertation.

OUTILS DE CONSULTATION DES MEMBRES

- Questionnaires simples « Framiform »
- Plateformes mises à disposition par la DITP



MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME « OSMOSE » POUR LES MEMBRES MI 2020

- Une plateforme collaborative pour échanger des documents et travailler dessus en simultanément
- Animation de la communauté des membres

8

Projets étudiants et stagiaires

Projets étudiants et stagiaires (1/2)

Leelou Guischet

Leelou Guischet, étudiante à Sciences Po Lyon, a été accueillie au CNA pour un mois en juin 2020 en appui sur le développement des modalités de participation citoyenne au CNA. Elle a notamment effectué un travail préparatoire à la rédaction du [dossier d'information](#) pour les citoyens sur le sujet des emballages alimentaires.

Enzo Verrechia

Enzo Verrechia, étudiant en Master 2 Droit de la consommation et de la concurrence à l'Université de Montpellier, a rejoint l'équipe du CNA de mai à juillet 2020. Il a notamment travaillé sur les initiatives locales prises durant la crise sanitaire Covid-19 sous le prisme de la résilience du système alimentaire.

David Payet

David Payet, étudiant en deuxième année à AgroParisTech, a rejoint l'équipe du CNA en juin et juillet 2020 pour un stage sur la résilience de nos systèmes alimentaires dans le cadre de la préparation du retour d'expérience de la crise liée au coronavirus.

Valentin Chaumard

Valentin Chaumard, étudiant en Master 2 Etudes Européennes et Internationales (*Food Policy*) à l'ESPOL de Lille, a rejoint le CNA en avril-mai 2020 en appui notamment sur les sujets de participation citoyenne. Il a en particulier rédigé [le livret de présentation de ce qu'est la participation citoyenne au CNA](#).

Projets étudiants et stagiaires (2/2)

Juliette Lebourg

Juliette Lebourg, étudiante en Master Politique environnementale à Sciences Po Paris, a rejoint le CNA pour son stage de fin d'études en juin 2020, en appui notamment de la préparation du retour d'expérience de la crise covid-19. Elle a ensuite été recrutée en tant que Chargée de mission retex et participation citoyenne au sein de l'équipe du CNA.

Le Groupe d'analyse de l'action publique (GAAP)

Un groupe d'étudiants Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts du Master Politiques et Actions Publiques pour le Développement Durable d'AgroParisTech et de l'Ecole des Ponts ParisTech a travaillé au cours du 1^{er} semestre 2020-2021 en lien avec l'équipe du CNA sur le groupe de concertation Retex de la crise Covid-19. Leur sujet de travail était : « Retour d'expérience du CNA sur les impacts de la crise sanitaire. Articulation aux dispositifs existants pour une meilleure contribution aux politiques publiques ». Le rapport servira notamment à enrichir les discussions du groupe de concertation, ainsi qu'à nourrir la rédaction du projet d'avis.

Dr Emna Brouer

Dr Emna Brouer est vétérinaire au Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche de Tunisie. Dans le cadre du jumelage franco-tunisien pour la formation des vétérinaires officiels, elle a rejoint l'équipe du CNA de mars à juin 2020 et a réalisé un travail documentaire sur l'abattage rituel, en lien avec les travaux du Comité national d'éthique en abattoirs.

Mission de conseil AgroParisTech

Briac Dore du Peyrat, Xiangrong HU et Charlotte Van Der Werf, étudiants en 3^{ème} année « Economie et Gestion d'Entreprise » à AgroParisTech, ont réalisé une mission de conseil pour le CNA fin 2020. Ils ont travaillé et fait des propositions sur le sujet suivant : comment tendre vers plus de sobriété des emballages alimentaires en restauration ?

Annexe

ADEME - Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie
ADF - Assemblée des départements de France
AFNOR - Association française de normalisation
AFOC - Association Force ouvrière consommateurs
AGORES - Association nationale des directeurs de la restauration collective territoriale
ALLDC - Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs
AMF - Association des maires de France
ANIA - Association nationale des industries agroalimentaires
Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APCA - Chambres d'agriculture France
ARF - Association des régions de France
CEP - Centre d'études et de prospective (ministère en charge de l'agriculture)
CESE(R) - Conseil économique, social et environnemental (régional)
CFE CGC AGRO - Confédération française de l'encadrement, confédération générale des cadres – Fédération nationale agroalimentaire
CGAAER - Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CGAD - Confédération générale de l'alimentation en détail
CGI - Confédération française du commerce de gros et du commerce international
CNFPT - Centre national de la fonction publique territoriale
CIAA - Comité Interministériel de l'Agriculture et de l'Alimentation
CIWF - *Compassion in World Farming*
CLCV - Consommation, logement et cadre de vie
CNA - Conseil national de l'alimentation
CNAO – Collectif national des associations d'obèses
CNAFAL - Conseil national des associations familiales laïques
CNAFC - Confédération nationale des associations familiales catholiques
CNDP - Commission nationale du débat public
CNEAb - Comité national d'éthique des abattoirs
CNMCCA - Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles
CP - Confédération paysanne
CRUN - Coordination rurale union nationale
DGAL - Direction générale de l'alimentation
DGCCRF - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGS - Direction générale de la santé
DITP : Direction interministérielle de la transformation publique
DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EGA - États généraux de l'alimentation
F2A - Réseau formation agroalimentaire

FBB - Fondation Brigitte Bardot
FCD - Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
FFBA - Fédération française des banques alimentaires
FFAS - Fonds français pour l'alimentation et la santé
FGA – CFDT - Fédération générale agroalimentaire – Confédération française démocratique du travail
FGTA – FO - Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force ouvrière
FNAF – CGT - Fédération nationale agroalimentaire et forestière – Confédération générale du travail
FNE - France nature environnement
FNFR - Fédération nationale familles rurales
FNH – Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme
FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
G-DRAAF - Groupement des DRAAF
GEM-RCN - Groupement d'étude des marchés – restauration collective et nutrition
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INAO - Institut national de l'origine et de la qualité
INC - Institut national de la consommation
INDECOSA – CGT - Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés de la CGT
INRAE - Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale
JA - Jeunes agriculteurs
LDFA - Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences
Loi EGALim - loi du 30/10/2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.
OABA - Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs
PNA - Programme national pour l'alimentation
PNaN - Programme national pour l'alimentation et la nutrition
PNNS - Programme national nutrition-santé
RAC - Réseau Action Climat
Retex - Retour d'expérience
SNARR - Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide
SNRC - Syndicat national de la restauration collective
SYNABIO - Syndicat des entreprises bio
SYNHORCAT - Syndicat français de l'hôtellerie, des restaurateurs, des cafetiers et des traiteurs
UFC – Que choisir - Union fédérale des consommateurs – Que Choisir
UMIH - Union des métiers de l'industrie hôtelière
WWF - *World Wide Fund for Nature* ou Fonds mondial pour la nature